



AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL 2025

Filière sociale – Catégorie C (Femme/Homme)
(Arrêté d'ouverture n° 2024-101 du 30 juillet 2024)

Les Centres interdépartementaux de gestion de la Petite Couronne et de la Grande Couronne de la région Ile-de-France, les Centres départementaux de gestion de la région Centre-Val de Loire

Le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne (Centre organisateur)

CO-ORGANISENT

UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS PAR VOIE D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^e CLASSE

CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE ÉCRITE
<p>Ouvert aux adjoints administratifs territoriaux ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.</p> <p>Toutefois, les candidats peuvent subir les épreuves de l'examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions de nomination au grade d'avancement (article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié).</p> <p>Les candidats désirant s'inscrire à l'examen doivent être en activité à la clôture des inscriptions.</p>	<p style="text-align: center;">Judi 13 mars 2025</p> <p>dans les locaux de Centrex à Noisy-le-Grand (93) et / ou dans les locaux de l'Espace Jean MONNET à RUNGIS (94) et / ou dans les locaux du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne à Lieusaint (77), selon le nombre de candidats admis à concourir</p>

La période de préinscription en ligne et de retrait des dossiers est fixée du 22 octobre au 27 novembre 2024 inclus.

Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet via le portail national www.concours-territorial.fr ou sur le site www.cdg77.fr ou à défaut, par courrier adressé au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne, 10 Points de Vue, CS 40056, 77564 LIEUSAINTE Cedex.

La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt des dossiers) est arrêtée au 5 décembre 2024.

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmises via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (le cachet de La Poste faisant foi) ou déposés à l'accueil du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne avant 17H00 à cette date.

**La Présidente du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne
Maire d'Arville**

**Anne THIBAUT
Officier de l'ordre national du Mérite**